

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 24125
---	--	----------------------------

SEANCE du : 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOIN	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU, jusqu'à 20h00	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN, à partir de 19h05	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Constance MACKOW	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe ROBIN
Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00

Secrétaire de séance : Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Demande de subvention Fonds Vert renaturation villes et villages pour une étude d'aménagement des futurs lotissements

Yannick CHARRIER présente le dossier.

La ville de Bressuire souhaite se doter d'un outil d'aide à la décision par l'intermédiaire d'un guide qui précisera les modalités d'aménagement des futurs lotissements de Bressuire. Celui-ci devra permettre de répondre aux enjeux de la Gestion Intégrée des Eaux de Pluie par l'intermédiaire de principes d'aménagement technique adaptés aux espaces urbains, périurbains et ruraux.

Le spectre des enjeux étudiés sera large et devra aussi répondre à la renaturation des espaces, aux enjeux de la loi "Climat et résilience" (ZAN) tout en permettant à la ville de Bressuire de maîtriser les aménagements publics ou privés.

Une étude va être lancée pour un montant total de 16 850 € HT soit 20 220 € TTC financée à 50% par l'Agence de l'Eau soit 8 425 €.

Le montant de subvention sollicité est de 30 % du montant total des travaux soit 5 050 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE DEPOSER** pour l'opération mentionnée ci-dessus une demande de subvention au titre des études en faveur de la renaturation des villes et villages (Fonds Vert) d'un montant de 5 050 €
- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, pour signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_125-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,


Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_125-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024